



Ville de Beauceville



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 10 mai 2021 à 19 h 30 par visioconférence et à laquelle sont présents monsieur le maire François Veilleux, madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux et messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu et Bernard Gendreau, sous la présidence de S.H. le Maire.

Étaient également présents : Monsieur Serge Vallée, directeur général, Mme Mélissa Rodrigue, assistante-greffière, Mme Mélanie Quirion, trésorière et Mme Caroline Paré de la firme Blanchette & Vachon

Le quorum est constaté

OUVERTURE

La séance est ouverte à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

R-2021-05-7032 : Adoption de l'ordre du jour

Considérant l'ordre du jour suivant rédigé par l'assistante-greffière sur demande verbale du Maire :

1. Constat du Quorum ;
2. Ordre du jour ;
3. Dépôt des états financiers par la firme Blanchette & Vachon ;
- ~~4. Dépôt par monsieur le Maire des faits saillants ;~~ **reporté à la séance ordinaire du 7 juin art 105.2.2 loi sur les Cités et Ville**
5. Vente de terrain à HDJ ;
6. Vente de terrain à Gestion CD Bolduc ;
7. Acquisition d'un terrain ;
8. Avis de motion et dépôt projet règlement 2021-444 ;
9. Période de questions ;
10. Tout autre sujet si le Conseil est complet et y consent ;
11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Sylvain Bolduc ;
Appuyé par Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour préparé par l'assistante-greffière soit adopté tel que rédigé.

Dépôt des états financiers par Mme Caroline Paré de la firme Blanchette & Vachon

R-2021-05-7033 : Vente de terrain à HDJ Immobilier inc. (Entreprise JIMQUI inc.)

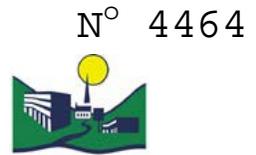
Il est proposé par Claude Mathieu ;
Appuyé par Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville vend à HDJ Immobilier Inc., un terrain dans le parc industriel à être cadastré d'une partie du lot 6 320 341 du cadastre du Québec, avec une façade de (100') 30.48m sur la 181^e Rue et limitrophe à la ligne sud-ouest du lot 6 313 229, sur une





Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2021 (suite)

profondeur de $\pm (200') 120$ m, le tout totalisant une surface de $\pm (39\,370 \text{ pi}^2) 3\,657.60$ m². La vente est faite pour un prix de $\pm 0.35\$$ du pied carré pour totaliser un montant forfaitaire de 13 780\$ avant taxes.

QUE M. le Maire François Veilleux ainsi que la personne responsable du greffe ou l'assistante au greffe soient autorisés à signer le contrat à intervenir pour la Ville de Beauceville

R-2021-05-7034 : Vente d'un terrain à Gestion CD Bolduc inc.

Il est proposé par Marie-Andrée Giroux ;
Appuyé par Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville vend à Gestion CD Bolduc inc., un terrain à être cadastré lot 5 762 392 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, situé face à la 181^e Rue. Le terrain est d'une superficie de 39 580 pieds carrés (3 677.1 m²) et est vendu à approximativement 0.35\$ du pied carré pour un montant total forfaitaire de 13 853.00\$ excluant les taxes.

QUE la Ville de Beauceville accorde une option pour un terme maximal de 5 années consécutives, suivant la date de signature du contrat d'acquisition, à Gestion CD Bolduc Inc., pour un terrain à l'arrière de la propriété présentement en achat et derrière la propriété du #205, lot 5 762 393 à être acheté à Gestion Louis-Vick Poulin Inc. L'option est d'une largeur de 338'-8" (103.22 m) par 235' (71.64 m) de profondeur, pour totaliser une superficie approximative de $\pm 79\,600$ pieds carrés (7 395 m²). L'option est prise pour une période de 5 ans à l'échange du paiement de 10% de la superficie du terrain vendu à ± 0.35 \$ du pied carré de manière à totaliser une somme de 2 786.00\$ non remboursable.

QUE M. le Maire François Veilleux ainsi que la personne responsable du greffe ou l'assistante au greffe soient autorisés à signer le contrat à intervenir pour la Ville de Beauceville

R-2021-05-7035 : Acquisition d'un terrain

CONSIDÉRANT que la Ville de Beauceville manque de terrain pour accommoder les entreprises voulant s'installer sur son territoire et que la situation occasionnera des effets négatifs sur son développement industriel ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Beauceville désire faire l'acquisition du lot 5 096 747, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, afin d'agrandir son parc industriel municipal ;

Il est proposé par Sylvain Bolduc ;
Appuyé par Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

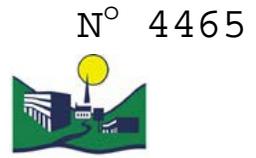
QUE la Ville de Beauceville acquière le lot 5 096 747 du cadastre de du Québec, circonscription foncière de Beauce au montant de 60 000 \$ plus taxes applicables ;

QUE la somme payable soit acquittée à même le surplus non affecté de la Ville ;





Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2021 (suite)

QUE la Ville de Beauceville mandate Me Denys Quirion, notaire pour la préparation de l'acte notarié ;

QUE M. le Maire François Veilleux ainsi que la personne responsable du greffe ou l'assistante au greffe soient autorisés à signer le contrat à intervenir pour la Ville de Beauceville

R-2021-05-7036 : Avis de motion et dépôt projet règlement 2021-444

Bernard Grendeau donne un **avis de motion** à l'effet qu'un règlement portant le numéro 2021-444 relatif à l'acquisition de terrains à des fins industrielles sera adopté lors d'une séance subséquente ;

Bernard Gendreau procède au **dépôt** du projet de règlement 2021-444.

Période de questions

LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2021-05-7037: Levée de la séance

Il est proposé par Bernard Gendreau;
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

Mélissa Rodrigue, Assistante greffière

